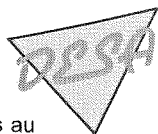


INFORMATIONS IMPORTANTES



Les déchets ménagers courants (liste de nos prestations ci-contre) sont acceptés au CenTrium sans taxe ou facturation (exception faite des pneus et batteries).

Ne font pas partie des déchets ménagers courants et sont soumis à une taxe ou facturation les déchets issus de:

- Travaux de démolition
- Travaux de rénovation
- Chantiers, quels qu'ils soient
- Déménagements complet

Les tarifs peuvent être demandés à DESA SA au 021/310.03.28

Dans le cas où vous devriez amener une grande quantité de surplus en une fois, nous vous prions de nous informer afin de prendre les dispositions nécessaires.

Les professionnels et les jardiniers sont interdits d'accès les samedis pour des raisons de commodité.

DIRECTIVES POUR LA COLLECTE DES DECHETS COMMUNE DE PREVERENGES

ORDURES MENAGERES

Les ramassages ont lieu tous les lundis et jeudis dès 07h00.

Lorsque cette tournée officielle coïncide avec un jour férié, la date de ramassage de remplacement est affichée aux piliers publics et insérée dans les journaux locaux.

Les ordures ménagères seront déposées dans des sacs en plastique soigneusement fermés, soit dans des containers, soit déposés sur la voie publique. Conformément au règlement communal pour l'enlèvement des ordures ménagères, les récipients peuvent être sortis dès 06h00 avant le passage du camion.

Il est totalement interdit de mettre d'autres déchets dans les ordures ménagères. Les déchets figurant sur la liste des déchets repris au CenTrium doivent absolument être amenés à ce dernier.

VERRES ET BACS A HUILE

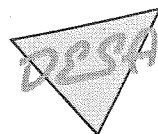
Ces types de déchets peuvent également être amenés au CenTrium

Secteur des Uttins :	quartier Nord, quartier Sud
Secteur Ouest de la commune :	parking du Tennis
Secteur Centre :	parking en face de l'Auberge de l'Etoile
Secteur Est :	entrée accès immeuble Pierraz-Mur
Secteur Sud :	parking et place de fête de la plage
Secteur du Pradex :	chemin des Planches

Les verres sont séparés par teinte (vert, brun, blanc) et déversés dans des compartiments réservés à chaque couleur.

Il est interdit de déverser le verre dans les bennes entre 22h00 et 06h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés

CREATIVITE, SIMPLICITE, EFFICACITE



CONSEILS, GESTION ET TRI DE DÉCHETS

Siège principal:

DESA SA
Chemin du Giziaux 1, CP 111
1066 Epalinges

Administration:

DESA SA
Avenue Riant-Mont 15
1004 Lausanne

Tél 021 310 03 28
Fax 021 310 03 16
www.desa-sa.ch
info@desa-sa.ch

DECHETTERIE COMMUNALE ZONE INDUSTRIELLE DU TRESI

PREVERENGES



PRESTATIONS 2011 - 2012

HORAIRE D'HIVER

(VALABLE DES LE 31 OCTOBRE 2011)

	Matin	Après-midi
Lundi		14H00 - 18H00
Mercredi		14H00 - 18H00
Vendredi		14H00 - 18H00
Samedi	10H00 - 14H00	

HORAIRE D'ETE

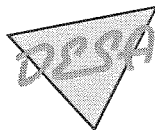
(VALABLE DES LE 26 MARS 2012)

	Matin	Après-midi
Lundi		15H00 - 19H00
Mercredi		15H00 - 19H00
Vendredi		15H00 - 19H00
Samedi	08H00 - 12H00	13H30 - 16H00

DATES DES RAMASSAGES DU PAPIER

Mercredi 4 janvier 2012
Mercredi 2 mai 2012
Mercredi 5 septembre 2012

PRESTATIONS



Matières reprises gratuitement:

Papiers / Cartons:

Papier
Carton

Incinérables:

Bois impropre
Encombrants

Métaux:

Métaux / fer blanc
Alu ménage
Canettes alu
Boîtes fer blanc
Capsules Nespresso (standard)
Bouchons métalliques
Fils isolés / cuivre

Verres:

Verre vert
Verre blanc
Verre brun

Synthétiques:

Plastique en vrac
Polystyrène expansé
PE lait bouteille
Bouchons en plastique
Bouchons en liège
PET
Tetabrikues
Cassettes vidéos
Disquettes informatique
DVD / CD
Huiles minérales
Films plastiques
Plastique dur <15cm

Electroménagers:

Matériel informatique
Electronique de loisir
Petit électroménager
Frigo
Cuisinière, machine à laver

Récupérables:

Vieux pain

Démolitions / terrassement:

Inertes

Déchets spéciaux

Aérosols
Peintures (eau et solvants)
Piles
Tubes fluorescents
Ampoules

Matières payantes

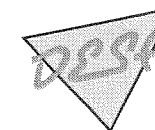
Pneus (exceptés pneus vélos) CHF 5.-- / pce
Roues jantées CHF 20.-- / pce
Roues et pneus agricoles sur demande
Batteries CHF 20.-- / pce

La brocante est à votre disposition !

L'accès est contrôlé par carte magnétique, cette dernière peut être obtenue auprès du contrôle des habitants contre remise d'une caution de CHF 20.-

Notre gardien se tient à votre disposition pour toute information dont vous pourriez avoir besoin.
Il vous est possible de vous renseigner sur notre site internet : www.desa-sa.ch ou par téléphone au 021.310.03.28

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES



Ramassage à domicile sur rendez-vous avec camionnette ou camion (meubles, herbe, feuilles):

Forfait déplacement (avec camionnette)	CHF	40.--
Forfait déplacement (avec camion)	CHF	80.--
Chargement / 15minutes min.	CHF	70.-- / heure / personne au prorata
Déchargement	CHF	Gratuit si surplus trié
Plus-value pour tri	CHF	70.-- / heure / personne

Les évacuations se réalisent uniquement les jeudis matin sur rendez-vous au 021.310.03.28. Merci de réserver avec anticipation

Broyage de documents confidentiels:

S'adresser au gardien CHF/kg 1.--

Location de bennes:

1m3 (transport et location)	CHF	150.--
5m3 (transport et location)	CHF	250.--
Plus-value pour les matières autres que le compost, les branches <Ø15cm		

Les bennes sont uniquement posées le vendredi dans la journée et reprises le lundi suivant!

Conteneurs:

Conteneurs de 110l ainsi que conteneurs 770l - prix sur demande